|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| itu_logo | **Assemblée mondiale de normalisation  des télécommunications (AMNT-16) Hammamet, 25 octobre - 3 novembre 2016** | | CCITT/ITU-T 60th Anniversary logo |
|  | |  | |
|  | |  | |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | | **Addendum 2 au Document 48-F** | |
|  | | **13 septembre 2016** | |
|  | | **Original: anglais** | |
|  | | | |
| Etats-Unis d'Amérique | | | |
| proposition de suppression de la résolution 77 (dubaï, 2012) - Travaux de normalisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT sur les réseaux pilotés par logiciel | | | |
|  | | | |
|  | | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | Dans le Document [TD 532](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-TSAG-160718-TD-GEN-0532) du GCNT, le Directeur du TSB a proposé des lignes directrices visant à réduire le nombre et la longueur des Résolutions de l’AMNT. À l’appui de cet objectif, les États-Unis proposent de supprimer la Résolution 77 (Dubaï, 2012). En effet, c’est dans le cadre des commissions d’études créées par l’AMNT (ou le GCNT), des mandats et responsabilités de ces commissions d’études, des Questions qui leur sont attribuées et des sujets d’étude définis pour ces Questions, que la progression des travaux techniques est optimale. Il convient de supprimer les Résolutions en vigueur dans lesquelles il est demandé de lancer des travaux techniques (surtout si l’on tient compte du fait que ces travaux sont désormais en cours et pris en compte dans les mandats, Questions et sujets d’étude actuels des commissions d’études), et de traiter les nouvelles propositions visant à lancer des travaux dans le cadre de la Résolution 2 et à l’aide de Questions plutôt que par l’adoption de nouvelles Résolutions par l’AMNT. |

Proposition

Les Etats-Unis proposent de supprimer la Résolution 77 (Dubaï, 2012), Travaux de normalisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT sur les réseaux pilotés par logiciel. La nécessité d’adopter une Résolution sur les réseaux pilotés par logiciel à l’AMNT‑12 n’était pas claire, et des travaux étaient déjà en cours à ce sujet. En effet, dès la période d’études 2009-2012, la CE 13 de l’UIT‑T était responsable de cinq Questions dont le titre faisait référence aux réseaux pilotés par logiciel, et travaillait sur de nombreux sujets d’étude concernant ces réseaux:

– Q2/13: Spécifications applicables aux réseaux NGN en évolution (NGN-e) et à leurs capacités, notamment la prise en charge de l'Internet des objets (IoT) et l'utilisation des réseaux pilotés par logiciel;

– Q3/13: Architecture fonctionnelle pour les réseaux NGN en évolution (NGN-e), notamment la prise en charge de l'Internet des objets (IoT) et l'utilisation des réseaux pilotés par logiciel;

– Q6/13: Spécifications et mécanismes applicables à la prise en charge de la qualité de service dans les réseaux (y compris la prise en charge des réseaux pilotés par logiciel);

– Q11/13: Evolution des réseaux et des services centrés sur l'utilisateur et interfonctionnement avec les réseaux du futur, y compris les réseaux pilotés par logiciel;

– Q14/13: Réseaux pilotés par logiciel et réseaux futurs prenant en compte les services.

Par ailleurs, les Questions 12 et 14 de la Commission d’études 15 de l’UIT‑T comportaient des sujets d’étude sur les applications des réseaux pilotés par logiciel dans le domaine des transports, bien que cela n’apparaisse pas dans le titre de ces Questions.

En réalité, la seule activité qu’il était demandé de mener dans la Résolution 77 et qui ne soit pas déjà en cours au moment de son adoption était le point 2 *du charge le Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications*, en vertu duquel ce dernier était chargé d’organiser un atelier en 2013. Des ateliers sont régulièrement organisés par l’UIT‑T sur de nombreux sujets présentant un intérêt technique, et il aurait certainement été possible d’en organiser un sur les réseaux pilotés par logiciel sans qu’une Résolution de l’AMNT soit nécessaire.

SUP USA/48A2/1

RÉSOLUTION 77 (Dubaï, 2012)

Travaux de normalisation au sein du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT sur les réseaux pilotés par logiciel

(Dubaï, 2012)

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (Dubaï, 2012),

**Motifs:** Voir le résumé et la proposition ci-avant.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_